https://www.snetap-fsu.fr/Mon-temps-d-animation-concerne-uniquement-les-eleves-du-lycee.html

Mon temps d’animation concerne uniquement les élèves du lycée

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - FAQ ESC / ALESA -

Date de mise en ligne : samedi 30 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

FAUX

« Le temps d’animation dévolu aux enseignants d’ESC doit pouvoir bénéficier à l’ensemble des apprenants d’un EPLEFPA, quels que soient leurs voies ou leurs niveaux de formation. »

Copyright © SNETAP-FSU